

# Une réforme du lycée qui coûtera cher ... aux élèves !

Le 10 décembre dernier, Luc Chatel a présenté sa réforme du lycée au conseil supérieur de l'éducation. Cette annonce se fait dans un contexte où près de **50 000 postes ont été supprimés** dans l'éducation nationale depuis 5 ans. De plus, la dépense collective pour l'éducation ne cesse de diminuer (7,6% des richesses produites en 1995 et 6,6% en 2007).

La proportion d'une génération qui obtient le baccalauréat stagne depuis 1995 (62%) et l'inégalité des chances demeure. D'emblée soyons clairs, nous avons conscience des failles et insuffisances du système éducatif et **nous jugeons nécessaire une réforme du lycée**. Mais dans le contexte évoqué ci-dessus, nous aimerions vous dévoiler certaines conséquences de la réforme que la communication gouvernementale omet de vous présenter.

## UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE EN CLASSE ENTIERE POUR JUSTIFIER LA REDUCTION D'HORAIRES DISCIPLINAIRES

Le ministre met en avant un meilleur encadrement des élèves grâce à la mise en place d'un accompagnement personnalisé de 2 heures par semaine.

→ Ce que le Ministère oublie de dire, c'est qu'il ne donne pas les moyens horaires suffisants. **En fait d'accompagnement personnalisé, les élèves se retrouveront en classe entière**, sauf à réduire les heures de travail en demi-classe dans leurs autres disciplines. Autre solution probable : la prise en charge de certains groupes d'élèves par du personnel non enseignant (assistants d'éducation par exemple).

→ Par ailleurs, ces deux heures d'accompagnement entraînent la **disparition en seconde des heures d'aide individualisée en mathématiques et en français** qui permettaient aux professeurs de travailler en très petits groupes pour aider les élèves à surmonter leurs difficultés.

→ Enfin, ces deux heures sont directement **prises sur l'horaire des disciplines** (diminution horaire dans de très nombreuses disciplines), d'où un **appauvrissement des contenus** scientifiques et culturels des enseignements. C'est le cas notamment des sciences économiques et sociales qui perdent 1h en seconde, 2h en première et 1h30 en terminale, de l'histoire-géographie qui n'est plus obligatoire en terminale S. **Est-ce en réduisant la place des sciences humaines et sociales que l'on permettra aux futurs lycéens de devenir des citoyens éclairés et actifs ?**

## DES HEURES A EFFECTIFS REDUITS QUI NE SERONT PLUS GARANTIES

→ La réforme prévoit que les heures en demi-classe (durant lesquelles les élèves se retrouvent à 12 ou 15 élèves) seront **attribuées localement** aux disciplines. L'expérience a montré que toutes les heures qui ne sont **pas définies nationalement** pour tous les lycées finissent par **disparaître** dans un contexte où le gouvernement a pour priorité les économies budgétaires. De plus, on peut craindre que l'attribution de ces heures en demi-classe ne se fasse pas en fonction d'une logique pédagogique mais **en fonction des moyens locaux**.

## UN TRONC COMMUN POUR ALOURDIR LES EFFECTIFS PAR CLASSE

→ La réforme prévoit la mise en place en classe de première d'enseignements communs aux élèves des différentes séries (S, L, ES) en histoire-géographie, en français, en langues vivantes. L'objectif est clair : **pouvoir regrouper les élèves de ces séries dans des groupes de 35 élèves**. Ce tronc commun entraînera donc un accroissement des effectifs par classe, situation préjudiciable notamment aux élèves en difficulté.

**Vous avez dit meilleur encadrement des élèves ? En fait, la priorité est aux économies budgétaires, pas à l'amélioration des conditions d'enseignement.**

## ORIENTATION : DES MESURES DEMAGOGIQUES ET INEFFICACES

**Le ministre annonce une meilleure orientation des élèves par la création de stages pendant les vacances scolaires** qui leur permettraient de se réorienter en cours d'année de première ou à l'issue de celle-ci.

- A qui fera-t-on croire que les élèves pourront rattraper **une année de cours** de mathématiques ou de sciences économiques et sociales **en une semaine de stage** ? Cette mesure est une supercherie.
- Par ailleurs, elle risque fort d'entraîner la **réorientation des élèves en difficulté dans une filière qu'ils n'ont pas vraiment choisie** plutôt que de les aider à réussir, si nécessaire en redoublant. Encore une fois, cette mesure masque mal la recherche d'économies budgétaires sur le dos des élèves les plus faibles pour lesquels le Ministère considère que le redoublement est trop coûteux.
- De plus, pour **s'orienter de manière raisonnée** en fin de seconde, il est nécessaire que les élèves découvrent l'ensemble des disciplines des trois séries générales. Comment comprendre alors que les **sciences économiques et sociales, discipline pivot de la série ES**, soient réduites à un **enseignement d'exploration d'1h30 hebdomadaire** qui ne sera **même pas suivi par tous les élèves** ? Imaginerait-on un élève s'orienter en première S sans avoir fait de mathématiques en seconde ou en ayant bénéficié uniquement d'un enseignement d'1h30 par semaine ?!
- Enfin, sachez que le gouvernement ne remplace actuellement **qu'un départ en retraite sur 5 pour les conseillers d'orientation**. Vous avez dit meilleure orientation ?!

**Au total, la réforme Chatel du lycée accroît le nombre d'élèves par classe, réduit le nombre d'heures de cours en demi-classe, réduit le taux d'encadrement des lycéens par des professeurs, appauvrit les contenus enseignés, accroît au lieu de la réduire la concurrence et les inégalités entre établissements, séries et lycéens. Pour toutes ces raisons, nous nous opposerons de toutes nos forces à cette réforme et continuerons de réclamer une autre réforme réellement ambitieuse avec les moyens nécessaires de manière à relancer la démocratisation de l'accès au baccalauréat.**

**OUI A UNE REFORME, MAIS PAS CETTE REFORME QUI A POUR SEUL OBJECTIF DE FAIRE DES ECONOMIES SUR LE DOS DE NOS ELEVES**

Les organisations syndicales du lycée Dumont D'Urville (SNES, SNEP, SUD-éducation, SE, SNALC), les enseignants syndiqués et non syndiqués, vous appellent donc :

- A venir les rencontrer pour échanger à propos de cette réforme le .....
- A signifier aux associations de parents auxquelles vous appartenez votre opposition à cette réforme.
- A signer et faire signer la pétition contre la réforme : <http://www.pascettereformedeslycees.org/>